Archéophil

N°58

Société d'archéologie et d'histoire locale



MDL PATINET

Editeur responsable : GEPHIL-ESM :

1 boulevard de l'Enseignement 5600 PHILIPPEVILLE
www.gephil.be gephil@hotmail.com

Sommaire :

MDL PATINET, Gendarme et résistant, fusillé en 1942 pour avoir favorisé l'évasion de pilotes Polonais dont l'avion s'est écrasé à Lesves.

Reproduction Autorisée avec accord d'Archéophil

Comité de rédaction :

Dactylographie : Christophe DECERF

Recherches : Jean Couvreur et Christian MALBURNY.

Traduction libre : Christian MALBURNY

Maquette : Christophe DECERF

Texte en word 6.

Vous l'avez peut-être déjà constaté, une plaque commémorative a été placée sur le mur du bâtiment de la police locale de Philippeville et ce à l'époque de la Gendarmerie. Cette stèle commémorative a été placée en hommage au gendarme Joseph PATINET.



<u>Qui était le Maréchal des Logis Joseph PATINET ?</u>

Extrait de sa feuille matricule [1]

PATINET Joseph, Pierre, Ghislain
Né à ACHENE le 22/09/1908
Décédé le 26/08/1942 à BRUXELLES.
Belge
Marié
Militaire de carrière (Gendarme)
Domicilié à 5600 PHILIPPEVILLE, Rue de la Balance 23

Concernant sa scolarité, PATINET a fait ses primaires et ses moyennes. Il parlait et écrivait le français.



Il épousa GATELIER Elisabeth, Marie, Louise née à NEUFCHATEAU le 13/04/1915

De leur union le 11 juillet 1933, sont nés deux enfants :

- *Léopold né à Marche-en-Famene le 03/05/1934*
- *Marcel né à Marche-en-Famene le 08/06/1936*

Le papa de Joseph PATINET se prénommait Jean Baptiste et sa maman s'appelait BAUDOT Mathilde.

PATINET a été décoré de plusieurs <u>distinctions honorifiques</u> [2]:

1. *Médaille de la Résistance.*
2. *Médaille commémorative 40-45 avec éclairs*
3. *Chevalier de l'Ordre de Léopold avec palme*
4. *Croix de Guerre 1940 avec palmes*

[1] 1 Extrait de sa feuille de matricule portant le numéro 2465 du S.G.A.R.A.

[2] Issu d'un formulaire de reconnaissance du statut A.R.A. (Service du réseau TEMPO).

Sa carrière en tant que Gendarme :[3]

En 1928, il fait son service militaire. Joseph PATINET fut engagé à la Gendarmerie le 15 avril 1930. Il avait la matricule 400289593 et portait la matricule militaire 192.145.56. En 1937, Joseph PATINET fit mutation au district de Philippeville.
PATINET fut arrêté au sein de la caserne de Gendarmerie de Philippeville en date du vendredi 12/06/1942 par les Allemands. Il fut détenu à la prison de Saint Gilles. On lui reproche d'avoir hébergé chez lui, durant une nuit, des aviateurs Anglais, d'avoir prêté son uniforme de gendarme à un polonais et d'avoir aidé au convoyage.



Un rapport transmis à la sûreté de l'état fait état que BARTHELEMY aurait remis à PATINET un aviateur nommé SKUTA[4] qui est tombé à Romerée en date du 01/05/1942.

Malgré un recours en grâce, PATINET Joseph fut condamné à mort par le tribunal de la Lufwaffe, (tribunal de l'air Allemand) boulevard du Régent en date du samedi 11/07/1942. Il fut fusillé au Tir National de Bruxelles en date du mercredi 26 août 1942.



Durant la seconde guerre mondiale, en juin 1940, il appartient au service W.O. pour ensuite, le premier avril 1942, appartenir à un service de renseignements et d'action appelé « TEMPO ». Dans cette organisation, il avait le titre de lieutenant. Il travaillait sous les ordres du Capitaine BARTHELEMY qui n'était autre que son commandant de District.
Lors de sa détention, malgré les souffrances qui lui étaient infligées, jamais PATINET n'a dénoncé ses responsables. Il n'a jamais divulgué le nom de ses collaborateurs, ce qui lui coûta la vie.
Sa correspondance fut interceptée par les Allemands. A la lecture de son courrier, les Allemands découvrirent qu'il fournissait des renseignements sur les champs d'aviation de Florennes et de Sautour (nous verrons dans le trimestriel suivant que Sautour ne pouvait être qualifié de champs d'aviation)
C'est suite à une dénonciation que Joseph PATINET fut arrêté.

De nombreux documents ont fait surface à l'issue de la seconde guerre mondiale, ce fut notamment le cas d'une déclaration rédigée par le Capitane BARTHELEMY.

[3] Extrait de la matricule : Police Fédérale de BRUXELLES.

[4] Extrait d'un rapport rédigé par le capitaine BARTHELEMY à destination de la Sûreté de l'Etat.

Déclaration écrite faite le 29 mars 1945, par le Capitaine BARTHELEMY Maurice, Commandant le Groupe Mobile de Charleroi.[5]

Je soussigné BARTHELEMY Maurice, Capitaine, Commandant le I/III e Groupe Mobile de Gendarmerie à Charleroi, déclare et certifie ce qui suit : « Alors que je commandais comme Lieutenant le district de Philippeville la G.F.P. de Bruxelles, s'est rendue à la caserne de Gendarmerie de Philippeville,le 12 juin 1942,pour procéder à l'arrestation d'un de mes hommes, le Mdl. PATINET, Joseph, le plus brave d'entre les braves de mon personnel.
Par ordre de l'autorité allemande, j'ai dû assister au jugement du Mdl. PATINET qui se rendait à Bruxelles au Tribunal de l'Air (Boulevard du Régent).
Il était reproché à PATINET d'avoir fourni, à plusieurs reprises, aux Armées Alliées de Londres, différents renseignements d'ordre militaire, se rapportant aux emplacements d'objectifs ennemis importants à détruire et situés dans l'Arrondissement de Philippeville. La Cour Militaire fut impitoyable et le condamna, sans appel, à la peine de mort.
Le recours en grâce fut rejeté par le Chef de l'Aéronautique, le Maréchal GOERING et à l'aube du 26 août 1942,le brave PATINET fut exécuté au Tir National à Bruxelles.
Au cours du jugement, PATINET était très courageux ; il restait attentif à la plaidoirie de son Avocat et à la lecture de son réquisitoire. Il n'a eu qu'un seul moment de défaillance, à la lecture de sa condamnation; à cet instant très court, je n'ai pu comprendre ces mots qu'il prononça dans un sanglot : « ma femme, mes deux enfants… !.
C'est alors que j'ai demandé au Président du Tribunal pour avoir un dernier entretien avec le condamné, ce qui me fut accordé heureusement. Bien vite PATINET reprenait courage, me suppliant de veiller à sa famille s'il venait à disparaître. Je pense bien avoir tenu la promesse solennelle que je lui ai faite au cours de cette journée tragique et inoubliable. Et je quittais pour ne plus jamais le revoir, mon brave PATINET, de nouveau plein de confiance au recours en grâce qu'il venait d'introduire en ma présence.
Malheureusement, l'acte d'accusation était si grave que le recours en grâce fut rejeté.

J'ai connu le Mdl. PATINET depuis 1937 ; il était un serviteur zélé et dévoué ; d'un caractère un peu spécial ; ses chefs obtenaient tout de lui et bien plus par la sympathie qu'on lui témoignait que par les rigueurs d'une discipline parfois mal appliquée.



Pendant les 18 jours de la campagne de 1940, il échappa miraculeusement à la mort, au cours des bombardements de Tournai ; il fut enseveli sous les cadavres de certains de ses camarades ; deux autres gendarmes blessés assez gravement, sont unanimes à déclarer combien fut grand le dévouement de PATINET pour leur venir en aide, sans même se préoccuper des bombardements incessants.

Pendant l'occupation allemande, PATINET s'est révélé, en toutes circonstances un excellent patriote, digne de porter la tenue de gendarme.
Il était dans la région l'ennemi des collaborateurs et des rexistes qu'il pourchassait sans répit. Il était mon complice, en qui j'avais entière confiance ; il a participé à des transports

[5] Document dactylographié à destination de l'Etat Major de la Gendarmerie Nationale.

d'armes et munitions que j'organisais, à des transferts de pilotes anglais parachutés et faisait partie d'un service de renseignements. PATINET était au courant de bien des choses.

En prison, et au cours des nombreux interrogatoires qu'il a subi, sous les menaces et les coups qu'il a reçus, jamais il n'a eu un moment de défaillance et il a emporté avec lui dans sa tombe des secrets qui auraient pu coûter la vie à plusieurs de ses camarades. Connaissant la force de caractère et la bravoure de PATINET, nous n'avons jamais eu à craindre, un seul instant, à une indiscrétion de sa part.

PATINET faisait partie avec moi d'un service de renseignements pour l'Arrondissement de Philippeville, dont le chef était Monsieur Léon WILLEMAERT, tué les premiers jours de la libération.
Malheureusement,différents écrits émanant de PATINET lui-même,ont été saisis par les Allemands et il dû avouer ce qui lui était reproché mais sans jamais dévoiler quoi ou qui que ce soit de la part de ses chefs et de ses collègues.

Au dire de l'Aumônier Militaire, PATINET est mort courageusement en héros, refusant le bandeau qu'on lui présentait. Au poteau d'exécution, sa dernière parole s'adressait à Dieu, à sa femme et à ses deux enfants.
Les lettres d'adieu qu'il a adressé à sa famille et à sa vieille maman ne peuvent être lues sans émouvoir les cœurs les plus insensibles et aguerris.

En souvenir de notre brave PATINET, tombé en héros, au Champ d'Honneur, il nous reste un devoir sacré à accomplir, celui d'aider et d'assister la Veuve et ses deux orphelins qu'il laisse.

Laissons à l'Adjudant X (fichier archéophil),seul,cet ignoble chef direct de PATINET, le soin de salir la mémoire d'un mort ; l'heure du châtiment approche. La justice et la discipline du corps n'auront aucun égard pour lui.

En annexe n°1, nous joignons l'extrait d'acte de Décès délivré par l'Administration communale de Philippeville en date du 11 juin 1948.

<u>Afin de se souvenir de cette personne qui a servi la nation :</u>



En date du 08/05/2010 un hommage a été rendu au Maréchal des Logis PATINET.

En son temps, la Gendarmerie a placé une plaque commémorative dans la caserne et ravivait annuellement le souvenir de ce héros lors des Fastes.
Ayant retrouvé trace des descendants du MDL PATINET, et en l'occurrence son fils et sa petite fille, le Collège de Police a proposé à la famille de renouer avec le passé et de rendre honneur à nouveau à cet homme à l'occasion de la journée du souvenir de la libération des camps.

Pour ce faire, un détachement d'honneur a été mis sur pied au sein de la Zone de Police. Celui-ci était composé de huit membres du personnel. La commémoration a été ponctuée par un discours :



Mesdames, Messieurs,
En vos titres et qualités,

Au nom des membres du Collège de Police, de Monsieur le Chef de Corps et des membres du Personnel de la zone de police Hermeton et Heure, nous remercions vivement les membres de la famille PATINET présents et souhaitons à chacun d'entre-vous la bienvenue en notre centre zonal à l'occasion de la cérémonie qui va suivre en l'honneur du Maréchal des Logis Joseph PATINET.

Nous avons souhaité que cette cérémonie se déroule de manière sobre, j'ai pour tâche de vous faire part du déroulement de celle-ci.

Une fois la mise en place du détachement d'honneur terminé, le Chef de Corps commandera le lever des couleurs. Après le salut au drapeau, les autorités administratives et la famille seront invitées à déposer une gerbe au pied de la plaque commémorative.
Le « last post » et la « Brabançonne » ponctueront ce dépôt de fleurs après quoi, Monsieur ROUSSELLE, Bourgmestre de Philippeville prendra la parole.
In fine de son intervention, Monsieur le Bourgmestre vous invitera à respecter une minute de silence.
Nous vous remercions de votre attention.



Ce discours fut prononcé par le Commissaire de Police MALBURNY Christian.

A l'issue de ce discours, un second fut prononcé par Monsieur Jacques ROUSSELLE, bourgmestre de Philippeville :

Monsieur et Madame PATINET,
Monsieur le Commissaire Divisionnaire REMACLE et Madame PATINET,
Mesdames et Messieurs les Conseillers de Police,
Monsieur le Chef de Corps,
Messieurs les représentants des Anciens Combattants
Mesdames, Messieurs, en vos titres et qualités,



Nous sommes réunis en cette après-midi du 08 mai pour commémorer la mémoire du Maréchal des Logis Joseph PATINET.

Né le 22 septembre 1908 à ACHENE, l'intéressé fut engagé à la Gendarmerie le 15 avril 1930. Marié le 11 juillet 1933, l'intéressé eut deux enfants, Léopold et Marcel.

En 1937, le maréchal des logis PATINET fait mutation au district de Philippeville et lors de la seconde guerre mondiale, en 1942, l'intéressé se met spontanément à la disposition d'un service de renseignements et d'action et est l'un des premiers fondateurs de son réseau.
Au sein de celui-ci, l'intéressé se fera remarquer par sa grande activité et son dévouement total, collaborant notamment à l'évasion d'aviateurs anglais tombés dans l'arrondissement de Philippeville.



Arrêté le 12 juin 1942 par les Allemands, il sera jugé par une Cour militaire pour avoir fourni à plusieurs reprises aux alliés des renseignements se rapportant aux emplacements d'objectifs militaires importants situés dans la région de Philippeville et de Florennes et condamné à mort par jugement du 11 juillet 1942.
Malgré un recours en grâce, le Maréchal des Logis PATINET sera exécuté au Tir National de Bruxelles le 26 août 1942.

Dans son rapport daté du 29 mars 1945, le capitaine BARTHELEMY fait également l'éloge de l'intéressé, précisant son appartenance au service de renseignements de l'arrondissement de Philippeville et mettant en exergue sa participation à de nombreuses actions au sein de la résistance. Il souligne son aide précieuse au niveau des transferts de pilotes anglais parachutés.
Mesdames et Messieurs, bien que plusieurs générations nous séparent désormais de la fin du second conflit mondial, la libération et les valeurs qu'elle a apportées n'ont jamais été aussi actuelles, aussi proches de nous. Nous ne devons en effet pas oublier les horreurs de cette guerre mondiale qui a ravalé l'Europe et pendant laquelle des millions de familles ont été systématiquement déportées et exterminées pour des raisons raciales.

C'est donc un devoir pour chacun de nous de ne pas oublier ce passé et de faire en sorte que le souvenir de ces hommes reste vivant dans les mémoires, nous garde de commettre les mêmes erreurs et empêche que l'histoire ne se réitère.

Nous dédions donc cette cérémonie du souvenir à toutes les victimes innocentes et en particulier à la mémoire de ceux qui, tout comme le Maréchal des Logis PATINET, ont tout sacrifié pour que vivent la liberté et la paix.

Par notre présence aujourd'hui nous voulons également affirmer notre fidélité et notre attachement aux valeurs en notre pays et à sa devise ; devise combien sensible dans un climat social et politique morose où l'on oublie trop aisément que la paix actuelle et la prospérité qui en découle ne sont pas le fruit du hasard et qu'elles ne sont jamais acquises définitivement.

Ces valeurs et au-delà, nos acquis, sont les fruits des efforts et sacrifices du passé qu'il nous faut encore et toujours défendre aujourd'hui car elles sont menacées dans un monde dont les

repères s'estompent, où la facilité devient coutume, où l'extrémisme, l'intolérance et l'inconscience d'aucuns font partie de notre quotidien.

C'est néanmoins sans agressivité mais avec volonté et ténacité qu' en passant à ces épreuves et sacrifices du passé, notre société se doit de puiser l'inspiration et la force, nécessaires pour affronter les défis futurs.

Gageons que cet esprit de clairvoyance continuera à guider nos responsables à l'approche de ceux qui attendent sous peu notre Pays !

Je tiens avant de conclure à remercier tout particulièrement les membres de la famille PATINET qui ont répondu à notre invitation et on rehaussé de leur présence cette commémoration ; nous espérons que cette initiative, malgré l'émotion qu'elle aura sans conteste suscitée, aura été de nature à raviver le souvenir d'un être cher à leur cœur.

En mémoire de tous ceux qui ont payé de leur vie cette soif de liberté, mais en particulier en hommage au Maréchal des Logis Joseph PATINET, je vous invite maintenant à respecter une minute de silence.

<u>*Quelques photos souvenirs :*</u>







RENSEIGNEMENTS HISTORIQUES :

D'un rapport….

BARTHELEMY déclare avoir remis l'aviateur SKUTA à PATINET. D'après un nommé TIMSONNET de Philippeville, PATINET n'hébergea pas plus d'une heure l'aviateur SKUTA mais lui prêta son costume. SKUTA, tombé à Romerée le 01.05.1942 fut reccueilli par COLLIGNON, passé à celui-ci par BARTHELEMY qui le 06.05.1944 le plaçait chez GOFFIN. L'aviateur ne passa pas par Philippeville. Il devait être évacué par la ligne COMETE, mais se réfugia en Suisse aidé par la ligne d'évasion TEMPO. Aucun autre aviateur recueilli par le réseau COMETE ne passa chez PATINET. Personne ne le cite comme ayant hébergé d'autres aviateurs . Signé J. DELCUVE

Nous verrons plus loin que PATINET a pourtant convoyé un autre membre du même équipage !

Dans les archives militaires belges faisant référence à : « HEADQUARTERS EUROPEAN THEATER OF OPERATIONS (Military Intelligence Service) » :

1) Sgt R.C 784/43 RAF CZELKALSKI ,crashed on may 1942, lodged 10 days, received by CPN BARTHELEMY and passed on to Leon WILLEMAERT.

2)Cpn SCHUTA RAF, crashed on may 42, lodged 10 days, received by Cpn BARTHELEMY and passed on to DUBOIS de DHUY

1) CZELKALSKI dans S/PG 794 déclare "in the vicinity of Florennes, at the house of a man whose wife spoke English, introduce to local gendarme. In the evening dressed in gendarme's uniform. I traveled with him in the back of his motorcycle. Passed through Philippeville and went to a little village 20 or 25 kms south of the town where we found Sgt (? ou Cpn) SCKUTA."

2) Cpn SCKUTA dans S/PG 789 déclare: "At a café in the Romerée where I was sheltered, a Belgian gendarme in uniform arrived on a motor-bike bringing with him Sgt CZEKALSKI. The Gendarme took me back with him leaving CZELKALSKI in Romerée. We went to Sautour I think and the next afternoon, Mr DUBOIS arrived in a car."

Ces renseignements, croisés avec les comptes rendus d'opération du « HEADQUARTERS EUROPEAN THEATER OF OPERATIONS (Military Intelligence Service) », auditions de Sgt SIADECKI et F/O ROWICKI, nous pouvons établir une synthèse des faits.



Le 05 mai 1942 à 22.12 hr, le bombardier Wellington Z85599 décolle de Lindholme pour une attaque sur STUTTGART. A 20 miles de l'objectif, l'avion est touché par un tir de DCA et rebrousse chemin. Une heure plus tard, moteur en panne, l'équipage est obligé de sauter en parachute. Le bombardier s'écrase à Lesve. Aucun crash d'avion n'est signalé à Romerée, mais par contre, des membres de cet équipage y ont été cachés et il est possible que la traduction littérale des rapports des membres de l'équipage, utilisant un langage spécifique « aviation », ait permis une telle interprétation.

L'équipage polonais était composé de Flight Officer KRAWCZYK, du F/Lt SZKUTA, F/O ROWICKI, Sgt CZEKALSKI, Sgt CZARNECKI et Sgt SIADECKI du 305 e Escadron de Pologne de la RAF.
SIADECKI déclare dans M19/S/PG (-)784 être tombé aux environs de ARBRE dans des champs à l'est de Namur. Il s'est caché un jour et une nuit et, le 07mai, s'est réfugié chez un prêtre à Arbre. Deux personnes du village ont fourni des vêtements et durant ces laps de temps, l'aviateur a pu détruire les effets (parachutes et maewest) de SZKUTA et CZEKALSKI. Il a été transféré vers un autre abris, chez le propriétaire d'un château peu éloigné et y a retrouvé SZKUTA et CZEKALSKI, qui, selon les recoupements d'informations, avaient déjà bénéficié de l'aide de notre gendarme PATINET. En effet, SIADECKI, dans sa déclaration, ne mentionne jamais que CZEKALSKI et SZKUTA aient été aidés par un gendarme alors que son récit est assez détaillé. Nous en déduisons qu'il n'en avait pas connaissance et que cet épisode s'est déroulé avant qu'il ne les retrouve.


Lindholme, 29 Mar 1942.
The 305 Wellingtons, SM-A (top) and SM-V (bottom) being bombed up before mission. As some were burying their colleagues (F/O Ostaszewski's crew), others prepared for the mission.

CZELKALSKI dans S/PG 794 déclare (traduction): « ***Dans les environs de Florennes, dans la maison d'un homme dont la femme parlait anglais, mis en contact avec un gendarme local. Dans la soirée, vêtu d'un uniforme de gendarme. J'ai voyagé avec lui, à l'arrière de***

sa motcyclette. Nous avons traversé Philippeville pour rejoindre un petit village à 20 ou 25 km au sud de la ville où j'ai retrouvé SCKUTA. *»*

Le Cpn SZKUTA dans S/PG 789 déclare (traduction): " ***Dans un café à Romerée où j'étais caché, un gendarme belge en uniforme arriva sur une motocyclette amenant le Sgt CZEKALSKI. Le gendarme me prit avec lui à l'arrière, laissant CZELKALSKI à Romerée. Nous nous sommes rendus à Sautour, je pense, et l'après midi suivant, Monsieur DUBOIS est arrivé en voiture. »***

Continuons à analyser la déclaration SIADECKI :

Ce châtelain les a dirigés vers des résistants. Après 4 jours, ils ont été déplacés vers une autre cache où ils ne sont restés qu'un jour. Ils ont été séparés et apparemment SZKUTA aurait bénéficié d'une filière d'évasion vers la Suisse. CZEKALSKI et SIADECKI seraient restés 5 semaines planqués dans un quartier « Dhuy » car certains membres de l'organisation avaient été arrêtés. Un monsieur DUBOIS Dhuy aurait alors contacté une autre filière et de la gare de Namur où un guide leur a fourni les billets, ils sont partis vers Bruxelles où durant une semaine ils ont été hébergés chez une veuve de capitaine belge et ensuite chez le gardien d'une usine « à gaz ». Ils ont ensuite pris le train pour Louvain et ont été pris en charge par une fille du nom de DID qui les a accompagnés vers Paris et de là, sont repartis vers ASNIERE dans une petite épicerie où ils sont restés 4 jours. Trois sergents britanniques ont bénéficié d'un passe droit dans la filière d'évasion vers l'Espagne et sont passés devant l'équipage polonais. De ce fait, CZEKALSKI est resté sur place et SIADECKI a accompagné les 3 sergents anglais (MILLS, NAYLOR, et KING), guidé par DID, par train, vers Saint Jean de Luz. Un basque les a fait passer les Pyrénées et deux semaines plus tard , ils transitaient de Miranda à Gibraltar.

Le Flight Officer ROWICKI rapporte dans PO148 (traduction) : ***« J'étais le dernier a sauter, atterrissant dans la campagne , près du village de Lesve, à 5 miles sud/ouest de Namur. Je suis resté caché durant deux jours, apercevant des soldats allemands qui battaient la campagne à la recherche de l'équipage. Le matin, je me suis rendu à la première maison du village. J'ai frappé à la porte. L'homme était très nerveux, demandant si un aviateur (CZARNECKI) qui avait la jambe brisée, faisait partie du même équipage, m'informant qu'il avait été capturé. Le paysan m'a donné à boire. Il m'a conduit (40 Yards) à une maison en construction où j'ai dormi sur une paillasse durant 8 jours, nourri par son fils la journée et me rendant chez eux la nuit.. Le paysan avait un frère, curé à Namur qui m'a rendu visite. Le fils de 18 ans alla aussi voir un prêtre près de Namur. Le 15 mai, un prêtre en vêtements civils vint me rendre visite dans la maison vide où j'étais caché. Le même jour à 15 heures, je quittais les lieux avec ce paysan pour établir un contact avec une organisation à l'aide de laquelle je fus rapatrié vers la Grande Bretagne ».**

Nous n'avons récolté aucun renseignement au sujet du pilote KRAWCZYK et du mitrailleur arrière CZARNECKI



Wellington II Z8339, SM-N, late 1941. (*Jerzy B. Cynk Archive*)